

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : CC-262 Polyfoam
Code du produit : 20602

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Agents détergents/lavants et additifs

1.3. Fournisseur

Safe Foods Chemical Innovations
1501 East 8th Street
North Little Rock, AR, 72114
T 501-758-8500 - F 501-663-8952

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec 1-800-424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition répétée, Catégorie 1	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3	Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : Provoque de graves lésions des yeux
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

d'une exposition prolongée.
Nocif pour les organismes aquatiques
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS CA) : Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.
Éliminer le contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

92,45 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

91,15 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Nom	Identificateur de produit	% en poids
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt	n° CAS: 25155-30-0	5 – 10
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol	n° CAS: 112-34-5	1 – 5
Ethoxylated alcohols (C=9-11)	n° CAS: 68439-46-3	1 – 5
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA	n° CAS: 64-02-8	0.5 – 2

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins général : Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.
- Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	10 ppm (IFV - Inhalable fraction and vapor)
Référence réglementaire	ACGIH 2024

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	10 ppm (IFV - Inhalable fraction and vapor)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	10 ppm (IFV - Inhalable fraction and vapor)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT LMPT	10 ppm (IFV - Inhalable fraction and vapour)
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	10 ppm (IFV - Inhalable fraction and vapor)
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH® TLV® TWA	10 ppm (Inhalable fraction and vapor)
Référence réglementaire	ACGIH 2024

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:	Gants de protection
Protection oculaire:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:	Porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Couleur	: Bleu(e) limpide
Odeur	: Légère odeur
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: $\geq 7 - \leq 9$
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: -1,7 °C (29°F)
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: 14,23 mm Hg
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,027 g/ml
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé.

Nom	DL50 Orale	DL50 Cutanée	LC50 Inhalation	ATE (CA)
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)	1700 – 1913 mg/kg, rat	-	-	Oral: 1700 mg/kg de poids corporel
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)	> 1000 mg/kg, rat	> 2000 mg/kg de poids corporel, rat 2000 mg/kg, lapin	> 1,6 mg/l air, rat	Oral: 500 mg/kg de poids corporel Cutané: 2000 mg/kg de poids corporel
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	5660 mg/kg, rat 2410 – 5530 mg/kg de poids corporel	2764 mg/kg de poids corporel, lapin	-	Oral: 2410 mg/kg de poids corporel Cutané: 2764 mg/kg de poids corporel
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	1080 mg/kg de poids corporel, rat	> 2000 mg/kg de poids corporel, rat	0,31 mg/l, rat	Oral: 1080 mg/kg de poids corporel Vapeurs: 0,31 mg/l/4h Poussières, brouillard: 0,31 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.
pH: $\geq 7 - \leq 9$

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.
pH: $\geq 7 - \leq 9$

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	LOAEL	LOAEC	NOAEL	NOAEC
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)	Oral: 60 mg/kg de poids corporel, rat, 90 jours	Inhalation (poussière/brouillard/fumée): 0,015 mg/l air, rat femelle, 90 jours	Oral: 6 mg/kg de poids corporel, rat, 90 jours	-
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)	-	-	Oral: ≥ 500 mg/kg de poids corporel, rat, 90 jours	-
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	-	-	Oral: 250 mg/kg de poids corporel, rat, 90 jours Cutané: < 200 mg/kg de poids corporel, 90 jours, rat	-
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	Oral: 200 mg/kg de poids corporel, rat, 90 jours Cutané: 286 mg/kg de poids corporel, rat mâle, 90 jours	-	Oral: 100 mg/kg de poids corporel, rat, 90 jours Cutané: < 286 mg/kg de poids corporel, rat mâle, 90 jours	-

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Nocif pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom	Poissons	Crustacés	Autres organismes aquatiques
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)	LC50 [1]: 41 mg/l NOEC (chronic): ≥ 25,7 mg/l	EC50 [1]: > 114 mg/l	EC50 72h Algues [1]: 100 mg/l LOEC (chronic): 50 mg/l
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)	LC50 [1]: 8,5 mg/l	EC50 [1]: 2,686 mg/l	EC50 96h Algues [1]: 1,4 mg/l

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Poissons	Crustacés	Autres organismes aquatiques
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	LC50 [1]: 1300 mg/l	EC50 [1]: > 100 mg/l	EC50 96h Algues [1]: > 100 mg/l ErC50 Algues: > 100 mg/l
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	LC50 [1]: 3,2 – 5,6 mg/l	EC50 [1]: 6,3 mg/l	EC50 72h Algues [1]: 65,4 mg/l EC50 72h Algues [2]: 21 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom	Persistance et dégradabilité
CC-262 Polyfoam	Non rapidement dégradable
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)	Non rapidement dégradable
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible.
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	Facilement biodégradable dans l'eau.
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	Facilement biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom	Potentiel de bioaccumulation
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow): -13.17
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

12.4. Mobilité dans le sol

Nom	Écologie - sol
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	Très mobile dans le sol.
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	Faible potentiel de mobilité dans le sol.

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

CC-262 Polyfoam

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)

15.2. Réglementations internationales

Nom	Inventaire
Ethylenediaminetetraacetic acid tetrasodium salt ; Tetrasodium EDTA (64-02-8)	Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Ethoxylated alcohols (C=9-11) (68439-46-3)	Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Diethylene glycol monobutyl ether ; 2-(2-Butoxyethoxy)ethanol, Butyl Carbitol (112-34-5)	Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)
Dodecylbenzene sulfonic acid, sodium salt (25155-30-0)	Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 11-30-2016
Date de révision : 11-25-2025
Remplace la fiche : 07-24-2024

Safety Data Sheet (SDS), Canada - SFCI

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.